



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA  
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 5 JUIN 2024 À  
19H00**

---

**Personne(s) présente(s) :**

M. François Boily, conseiller municipal  
Mme Marie Ignaczak, présidente  
Mme Danielle Pelletier, secrétaire  
M. Vincent Perron, vice-président  
Mme Andrée Turenne, membre  
Mme Christine Sauvageau, membre  
M. Alexandre Duplain, membre

Joé Thériault, conseiller technique

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la réunion**

1.1 Ouverture de la réunion

**2. Adoption de l'ordre du jour**

2.1 Adoption de l'ordre du jour

**3. Adoption du procès-verbal**

3.1 Adoption du procès-verbal

**4. Sujets**

4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

4.2 Dérogation mineure - 2024-20007 - 15, chemin du Grand-Bois

4.3 PIIA - agrandissement d'un bâtiment commercial - 1025, boulevard du Lac

4.4 PIIA - aménagement d'une aire de stationnement de 150 m<sup>2</sup> et plus - 29 chemin du Grand-Duc

4.5 PIIA - agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieur à 200 m<sup>2</sup> - 333, chemin du Tour-du-Lac

4.6 PIIA - aire de stationnement de 150 m<sup>2</sup> et plus servant d'allée d'accès commune - chemin de la Vallée

**5. Date de la prochaine réunion du CCU**

**6. Varia**

6.1 Varia



## 7. Clôture de la réunion

### 7.1 Clôture de la réunion

## 1.1 Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h00.

## 2.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté et nous profitons pour accueillir le nouveau membre M. Alexandre Duplain

## 3.1 Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre du 8 mai 2024 a été accepté tel que rédigé.

## 4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

Retour sur un dossier de dérogation mineure et la décision du conseil.

## 4.2 Dérogation mineure - 2024-20007 - 15, chemin du Grand-Bois

Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de dérogation mineure 2024-20007, lot 4 981 370 afin de permettre uniquement la localisation du garage isolé à 2,50 m de la ligne latérale au lieu de 3 m minimum, prévu aux normes du Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par M. Nicolas Morel a.g, en date du 19 mars 2024, portant le numéro 2741 de ses minutes.

## 4.3 PIIA - agrandissement d'un bâtiment commercial - 1025, boulevard d

Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de permis 2023-20030, numéro de lot 1 821 016, concernant l'agrandissement d'un bâtiment commercial.

## 4.4 PIIA - aménagement d'une aire de stationnement de 150 m<sup>2</sup> et plus - :

Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de permis 2024-00240, numéro de lot 4 224 187, concernant l'aménagement d'une aire de stationnement de 150 m<sup>2</sup> et plus.

**Mme Danielle Pelletier a quitté la réunion.**

## 4.5 PIIA - agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une 200 m<sup>2</sup> - 333, chemin du Tour-du-Lac



Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2024-00306, numéro de lot 5 622 629, concernant l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieur à 200 m<sup>2</sup>.

**4.6 PIA - aire de stationnement de 150 m<sup>2</sup> et plus servant d'allée d'accès commune - chemin de la Vallée**

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2024-20009, numéro de lot 6539407, concernant une aire de stationnement de 150 m<sup>2</sup> et plus servant d'allée d'accès commune.

**5. Date de la prochaine réunion du CCU**

La prochaine réunion du CCU sera le 10 juillet 2024.

**6.1 Varia**

Ajout:

1 - Normes architecturales

Récapitulatif et explication du niveau d'information que nous avons recueillie en ce moment.

2 - Accueil du nouveau membre

Nous avons fait les présentations avec M. Duplain qui est dès maintenant nouveau membre du CCU.

**7.1 Clôture de la réunion**

Clôture de la réunion à 21h49.

---

Marie Ignaczak, présidente

---

Danielle Pelletier, secrétaire